



L'Impératrice Zita Oblate de Saint-Pierre de Solesmes

TRP Dom Geoffroy Kemlin
Abbé de l'abbaye Saint-Pierre de Solesmes

Solesmes, 16 mars 2024

La Servante de Dieu Zita d'Autriche était oblate séculière de Saint-Pierre de Solesmes. Qu'est-ce que cela signifie ? Qu'est-ce qui a conduit l'impératrice à cet engagement ? C'est à ces questions que je voudrais essayer de répondre au cours de cette conférence. Dans un premier temps, je vous propose d'expliciter ce qu'est un oblat bénédictin séculier, y compris en interrogeant les formes que cette vocation a revêtues au cours de l'histoire. Puis nous nous arrêterons sur les circonstances qui entourent immédiatement l'engagement de l'impératrice Zita dans l'oblature.

I Qu'est-ce qu'un oblat bénédictin séculier ?

Avant d'entrer dans les méandres de l'histoire, disons tout de suite qu'un oblat bénédictin séculier est un laïc qui a choisi de s'affilier à un monastère bénédictin, afin de vivre dans son état de vie selon la spiritualité de la Règle de saint Benoît. Un oblat est toujours rattaché à une communauté particulière.

Pour le droit de l'Eglise, les oblats sont assimilés aux membres des tiers-ordre des grands ordres mendiants, carmélite, franciscain ou dominicain : « Les associations dont les membres, participant dans le monde à l'esprit d'un institut religieux, mènent la vie apostolique et tendent à la perfection chrétienne sous la haute direction de cet institut, sont appelées tiers-ordres ou portent un autre nom approprié¹ ».

On devient oblat par un engagement, une promesse, qui est précédée par un temps de discernement et de préparation, emprunté au cursus de formation des moines et des moniales : le noviciat. En tant que tel, l'engagement des oblats séculiers est une promesse, ce qui est moins contraignant qu'un vœu. La promesse a lieu au cours d'une cérémonie liturgique publique, devant le Père Abbé ou le Maître des Oblats, la mission de ce dernier étant d'accompagner les oblats au nom du Père Abbé.

¹ Code de Droit canonique, canon 303.

Le contenu de la promesse des oblats est la *conversatio morum*, la conversion des mœurs. C'est l'un des trois vœux que les moines et les moniales prononcent, avec l'obéissance et la stabilité, conformément à ce que demande saint Benoît dans la Règle. Les oblats ne s'engagent pas à l'obéissance ni à la stabilité, puisque du reste ils vivent dans le monde. Promettre la conversion des mœurs, c'est s'engager à marcher sur un chemin de perfection, à vivre selon l'esprit de la Règle de saint Benoît, au cœur de sa vie familiale, professionnelle et sociale.

Ce n'est qu'au XIX^e siècle, en grande partie grâce à Dom Guéranger, le premier abbé de Solesmes, que l'institution des oblats a pris la physionomie que l'Impératrice Zita a connue, et qui est toujours celle qu'elle a aujourd'hui. Mais il n'en a pas toujours été ainsi.

II. Les enfants offerts par leurs parents dans la Règle de saint Benoît

Dans la Règle de saint Benoît, le mot oblat n'apparaît pas. En revanche, notre bienheureux Père consacre tout le chapitre 59 aux enfants qui sont offerts au monastère par leurs parents. En effet, il existait autrefois l'usage que des parents, par dévotion ou suite à un vœu, offrent à un monastère un enfant. Il y a du reste dans la Sainte Ecriture un cas de ce type, c'est le prophète Samuel, que sa mère Anne a offert à Dieu à sa naissance, comme elle en avait fait le vœu : « C'est pour obtenir cet enfant que je priais, dit-elle au prêtre Eli, et le Seigneur me l'a donné en réponse à ma demande. À mon tour je le donne au Seigneur pour qu'il en dispose. Il demeurera à la disposition du Seigneur tous les jours de sa vie » [1 S 1, 27-28]. Dès qu'il fut sevré, il vécut au temple de Silo.

Cette pratique nous semble barbare, parce qu'elle impose la vie monastique à des personnes qui ne l'ont pas demandée librement et qui n'ont probablement pas la vocation. De fait, beaucoup d'abbés refuseront de recevoir des enfants, tel Pierre le Vénérable (1092-1156), abbé de Cluny, qui interdit de donner l'habit avant 20 ans. Cependant, il faut attendre le concile de Trente pour que l'Eglise prohibe définitivement l'offrande des enfants en fixant à 16 ans l'âge minimal pour émettre valablement des vœux monastiques².

Quoi qu'il en soit, saint Benoît dit dans la Règle que ces enfants sont offerts, ce que signifie exactement le mot oblat. Le rite liturgique que décrit saint Benoît dans la Règle pour marquer leur offrande consiste à rouler la main de l'enfant dans la nappe de l'autel avec la charte de donation et ce que saint Benoît appelle l'oblation, c'est-à-dire le pain et le vin offerts pour le sacrifice eucharistique. C'est donc un rite très significatif. L'enfant est offert comme l'eucharistie, c'est un sacrifice très onéreux pour les parents – du moins on peut le penser – et il devient ce qui les unit à Dieu, comme la communion eucharistique.

Il me semble que ce rite exprime bien également ce que sont les oblats d'aujourd'hui : ils entendent « vivre l'eucharistie », comme disait Benoît XVI³, selon l'enseignement de saint Paul : « Je vous exhorte, frères, par la tendresse de Dieu, à lui présenter votre corps – votre personne tout entière –, en sacrifice vivant, saint, capable de plaire à Dieu : c'est là, pour vous, la juste manière de lui rendre un culte » [Rm 12, 1].

² Concile de Trente, Session XXV, 3-4 décembre 1563, ch. 15.

³ Benoît XVI, *Sacramentum caritatis*, troisième partie.

III. Les « donnés » au Moyen-Âge

À la fin du XII^e siècle apparaît dans l'orbite des monastères une nouvelle forme d'engagement, réservée aux laïcs. On les appelle les « **donnés** ». Ils donnent au monastère **tout ou partie de leurs biens**, ainsi qu'une partie de leur temps, en échange d'une participation aux biens temporels et spirituels d'un monastère, sans pour autant y faire profession. Ils restent donc laïcs. Le lien qui les unit au monastère est révocable. Le rite liturgique qui marque l'entrée dans la condition de donné est pratiquement celui prescrit par saint Benoît dans la Règle pour les enfants offerts par leurs parents. Parmi ces données, les uns habitent le monastère, tandis que d'autres continuent d'habiter dans le monde où les retient leur situation.

Dès cette époque, et déjà auparavant, il est fréquent que des représentants de la haute noblesse, des rois ou des empereurs, aient des liens étroits avec des abbayes.

Bien qu'il ne soit pas à proprement parler un donné, il faut citer en premier lieu **saint Henri II** (973-1024), empereur du saint empire romain germanique. À bien des égards, il présente des similitudes avec l'impératrice Zita. Il est le saint patron des oblats bénédictins. Son épouse, sainte Cunégonde, est également canonisée. Ils n'eurent pas d'enfant. Les historiens se disputent pour savoir si la cause en est la stérilité du couple ou bien parce qu'ils avaient voué la chasteté. C'est l'histoire suivante, peut-être un peu embellie, qui fit de saint Henri le patron des oblats bénédictins :

Son âme si élevée gémissait sous le poids du fardeau de la dignité et des exigences royales. Un jour, comme il visitait le cloître de l'abbaye Saint-Vanne de Verdun, il s'écria avec foi : « C'est ici le lieu de mon repos, voilà la demeure que j'ai choisie ».

Transporté par un élan de grâce, il demanda à l'abbé de le recevoir sur-le-champ comme moine. Celui-ci lui répondit qu'il était plus utile sur le trône que dans un monastère ; mais, sur les instances du prince, l'abbé l'interrogea en ces termes :

- « Voulez-vous pratiquer l'obéissance jusqu'à la mort ? »

- « Je le veux », répondit saint Henri.

- « Et moi, dit l'abbé, je vous reçois au nombre de mes religieux ; j'accepte la responsabilité de votre salut, si vous voulez m'obéir ».

- « Je vous obéirai », répond saint Henri.

- « Eh bien, je vous commande, au nom de l'obéissance, de reprendre le gouvernement de votre empire et de travailler plus que jamais à la gloire de Dieu et au salut de vos sujets »⁴.

Ce dialogue est emblématique de la vocation d'oblat séculier, qui vit de la spiritualité de la Règle de saint Benoît, tout en assumant ses responsabilités dans le monde.

J'ai parlé à plusieurs reprises **d'oblat séculiers**. On utilise cette expression pour distinguer les oblats qui vivent dans le monde de ceux qui vivent dans le monastère, qu'on appelle **oblats réguliers**. Cette distinction entre les oblats qui vivent dans le siècle et ceux qui vivent dans un

⁴ Cité par FRENOD, Guy. *Manuel des oblats de Solesmes*, 2014, p. 90.

monastère apparaît déjà au concile de Latran IV, en 1215⁵. Aujourd'hui encore, il existe dans les monastères des oblats réguliers, qui portent l'habit monastique, mais qui n'émettent pas de vœux monastiques. Ils font une promesse, moins exigeante que les vœux, en général parce que leur santé ne leur permet pas de suivre toute l'observance commune.

Les oblats réguliers portent l'**habit monastique**. Les oblats séculiers, eux, reçoivent lors de leur entrée au postulat un scapulaire, c'est-à-dire la partie la plus extérieure de l'habit monastique, mais de dimension réduite. Il peut ainsi être porté sous les habits séculiers. Cet usage de donner aux oblats l'habit monastique, ou une partie de l'habit monastique, est attesté au XIII^e siècle.

L'un des facteurs qui favorisent la multiplication des oblats sont les **croisades**. En effet, sans doute parce qu'ils sont davantage ordonnés à l'action qu'à la contemplation, **les ordres hospitaliers et militaires** – qui suivent une règle inspirée de la Règle de saint Benoît – recrutent de nombreux oblats. Ainsi, dans la deuxième moitié du XIV^e siècle, les oblats représentent 20% des effectifs de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (qu'on appelle aujourd'hui l'Ordre de Malte). La proportion est sans doute à peu près la même dans l'ordre des Templiers et celui des Chevaliers Teutoniques. Aujourd'hui encore, l'Ordre de Malte compte des religieux profès, en petit nombre – ils sont quelques dizaines – qui gouvernent l'Ordre, et un grand nombre de chevaliers, qui vivent de la spiritualité de l'Ordre, mais sans prononcer de vœux religieux, un peu à la manière des oblats bénédictins.

IV. Les tiers-ordres

Les XIV et XV^e siècles sont le théâtre du **développement des tiers-ordres** rattachés aux grands ordres mendiants : Franciscains, Dominicains, Carmes, etc. Ils contribuent puissamment à répandre parmi les laïcs l'usage de se rattacher à un ordre religieux pour en vivre la spiritualité dans le monde.

Influencée en partie par ces nouveaux-venus dans le paysage de la spiritualité, **l'oblature bénédictine connaît une profonde mutation**. La figure de l'oblat semi-religieux qui donne tous ses biens au monastère et se met au service de celui-ci disparaît au profit de celle de l'oblat vivant dans le monde de la spiritualité de sa famille religieuse. Il conserve ses biens, ne sert pas le monastère et n'en reçoit aucun avantage matériel. Son engagement est uniquement spirituel, c'est la conversion des mœurs.

Sainte Françoise Romaine (1384-1440) est emblématique de cette nouvelle physionomie de l'oblature. Oblate du monastère Olivétain de Sainte-Marie-la-Neuve, à Rome, elle s'engage avec ses compagnes au service des plus pauvres. Elle est la sainte patronne de nos sœurs Servantes des Pauvres.

Dans un autre genre, une autre oblate bénédictine mérite d'être mentionnée. Il s'agit d'**Elena Lucrezia Cornaro-Piscopia** (1646-1684). Issue d'une illustre famille vénitienne, elle prononce sa promesse d'oblate séculière de l'Abbaye San Giorgio Maggiore de Venise à l'âge de 19 ans. En 1678, elle devient la première femme à obtenir le titre de docteur en philosophie, puis en

⁵ Canon 57. Ed. Alberigo, p. 261, l. 18-21.

mathématiques, diplômes qu'elle obtient à l'université de Padoue. Elle n'a pas été élevée à l'honneur des autels, mais la NASA lui a rendu hommage en 1994 en donnant son nom à un cratère de 26 km de diamètre sur la planète Vénus. C'est une autre manière d'avoir son nom inscrit dans les cieux...

V. Dom Guéranger et le renouveau des oblats

Au cours du Moyen Âge et à l'époque moderne, les femmes jouent un rôle considérable dans le développement des tiers-ordres et de l'oblature. Leur rôle n'est pas moindre au moment de la restauration de l'oblature grâce à Dom Guéranger à partir de 1861. En effets, sur les quatorze oblats reçus durant l'abbatiate de Dom Guéranger, treize furent des oblates.

Arrêtons-nous quelque peu sur la première d'entre elles, **Caroline de Gobineau**. Née en 1820 dans une famille de la noblesse de robe de la région de Bordeaux, elle bénéficie de la protection de la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI. C'est grâce à sa recommandation que la petite Caroline est reçue par les Dames Bernardines dans leur pensionnat de Port-Royal. A partir de 16 ans, elle est atteinte par une maladie incurable du dos, qui va petit à petit la rendre invalide. Elle souffre d'accès quotidiens de fièvre, et passe du lit (dans les époques de crise) à la chaise-longue, distribuant son temps entre la prière, la lecture et, plus tard, la sculpture.

En 1861, alors que, célibataire, elle vit dans sa propriété près de Redon, elle rencontre Dom Paul Jausions, moine de Solesmes, dont la famille est originaire de Redon. C'est aussi l'un des premiers artisans de la restauration du chant grégorien. Il devient son directeur spirituel. Avec l'accord de Dom Guéranger, il lui propose de la préparer à l'oblature séculière. Après un noviciat de deux années, Caroline de Gobineau fait profession d'oblate séculière le 13 septembre 1863. La cérémonie a lieu chez elle car, en raison de sa maladie, elle ne peut se déplacer. Dom Jausions lui remet *l'Enchiridion Monasticum*, un volume préfacé par Dom Guéranger, qui comprend la Règle de saint Benoît, la vie de saint Benoît par saint Grégoire le Grand, les *Exercices* de sainte Gertrude et le *Speculum monachorum* de Louis de Blois, deux ouvrages de spiritualité médiévale profondément imprégnés de l'esprit de saint Benoît.

Caroline souhaite vivre à Solesmes. Elle écrit à Dom Guéranger quelques jours après sa profession d'oblate : « Je viens à vous avec la confiance d'une fille envers son père. Je voudrais bien choisir réellement une cellule à Solesmes, au moins dans cette belle tour séparée du monastère et s'il m'était possible d'obtenir une dispense de mon austère clôture⁶ ».

Or c'est l'époque où Dom Guéranger prépare la fondation de **Sainte-Cécile**. Celle-ci a lieu en novembre 1866. Moins de deux ans plus tard, Caroline de Gobineau est admise comme postulante dans le nouveau monastère. Le jour de sa vêtue, elle reçoit le nom de **Sœur Bénédicte**. A Sainte-Cécile, son état de santé ne s'améliore pas, bien au contraire. En 1872, sa servante Marie-Julienne Le Goff est reçue comme oblate régulière sous le nom de Sœur Caroline. A Sainte-Cécile, elle continuera à prendre soin de Sœur Bénédicte. Cela n'empêche

⁶ Lettre à Dom Guéranger du 21 septembre 1863.

pas sa santé de continuer à se dégrader. Elle meurt le 19 février 1884, après 16 années de vie monastique.

Deux ans avant son entrée à Sainte-Cécile, alors qu'elle est déjà oblate, Caroline de Gobineau fait la connaissance de Dom Alphonse Guépin, moine de Solesmes, et futur abbé de Santo Domingo de Silos, en Espagne. Il est originaire de Quintin, dans les Côtes du Nord. Comme Dom Jausions, il a fréquenté le collège de Redon. Bientôt, Dom Guépin devient l'accompagnateur spirituel de Caroline de Gobineau.

La sœur aînée de Dom Guépin, **Cécile**, alors âgée de 38 ans, est infirme, comme Caroline de Gobineau. Elle aussi vit en recluse dans sa propriété, à Quintin. Une amitié s'établit entre les deux femmes. Bientôt, Cécile Guépin se sent à son tour appelée à devenir oblate de Solesmes. Dom Guépin charge Caroline de Gobineau de former Cécile à la spiritualité bénédictine. Le 29 janvier 1869, Cécile prononce sa promesse d'oblate dans son château de Quintin en présence de son frère Dom Guépin.

Les douze autres oblats de l'époque de Dom Guéranger sont, outre l'abbé Auguste Pothier, frère de Dom Joseph Pothier, futur abbé de Saint-Wandrille, soit des parentes des premières moniales de Sainte-Cécile, soit des habitantes de Solesmes, soit des Marseillaises appartenant au cercle du Grand Catéchisme qui fut à l'origine de la fondation de Solesmes à Marseille (aujourd'hui à Ganagobie), et qui fournit un nombre important de vocations à Sainte-Cécile.

Au début de l'été 1874, alors que sa vie approche de son terme, Dom Guéranger dicte à Dom Gauthey, prieur du monastère de Marseille alors en séjour à Solesmes, une **petite Règle pour les oblats de saint Benoît**. Il y précise que l'oblature est un lien individuel et spirituel d'un laïc avec un monastère. Pour cette raison, il n'est pas prévu que les oblats se réunissent entre eux en dehors du monastère. Ils ne sont pas autre chose que des chrétiens qui prennent au sérieux les promesses de leur baptême, et qui tendent à la perfection de la vie chrétienne au milieu du monde.

Les oblats qui le désirent peuvent porter sous leur habit le scapulaire noir reçu lors de la cérémonie de vêtiture, et une petite ceinture de cuir. Il ne faut pas, cependant, qu'ils y attachent trop d'importance car, précise Dom Guéranger, « les oblats ne se distingueront en rien à l'extérieur que par la simplicité et la modestie de leurs vêtements et de leur maintien⁷ ».

Pour Dom Guéranger, c'est principalement en puisant dans les trésors de **la liturgie** que les oblats nourriront leur vie spirituelle. Ainsi, ils sont tenus de participer à la messe et aux vêpres dans le monastère auxquels ils sont affiliés, non pas tous les jours, mais lors des treize fêtes liturgiques propres à l'Ordre. Dom Guéranger considère que « de toutes les réunions ou assemblées, la meilleure et la plus efficace est sans contredit celle qui, dans l'église du monastère, réunit dans une même prière les moines et les oblats⁸ ». Le plus important, pour l'oblat, c'est la vie liturgique et l'attachement à l'Eglise. Il s'agit d'être authentiquement chrétien, en s'appuyant sur la prière et le lien de la charité fraternelle avec les moines.

⁷ Cité par MATHIEU, Christian Fénelon. *Histoire de l'Oblature de l'Ordre de saint Benoît*. Saint-Léger Editions, 2023, p. 207.

⁸ *Ibid.*, p. 206.

VI. L'impératrice Zita et Solesmes

Telle est l'oblature bénédictine, dans laquelle l'impératrice Zita s'est engagée. Je vous propose maintenant de nous pencher sur les circonstances concrètes de cet engagement.

Et d'abord, pourquoi Solesmes ? Dom Dupont a fait une conférence sur ce sujet lors de l'assemblée générale de notre association en 2010. Je me contente de brefs rappels. La première des membres de la famille de l'Impératrice Zita à entrer à Sainte-Cécile de Solesmes fut la **princesse Marie de Loewenstein**, qui fit profession monastique à Sainte-Cécile en 1887 sous le nom de Mère Bénédicte. Elle avait connu Solesmes parce que son père avait été sollicité par les moines de Solesmes pour fournir un lieu de refuge, au cas où les lois anticléricales les auraient forcés à l'exil. Par la suite, elle avait lu *L'Année liturgique* de Dom Guéranger.

Sa demi-sœur **Agnès de Loewenstein** entra également à Sainte-Cécile 8 jours après la profession de son aînée.

Huit ans plus tard, c'est leur tante paternelle, la **duchesse Adélaïde de Bragance** qui entre à Sainte-Cécile près de trente ans après la mort de son époux, le roi Miguel de Portugal (qui n'a jamais régné).

La duchesse Adélaïde est la grand-mère maternelle de Zita. Ses parents, le duc et la duchesse de Parme, demandèrent à Mère Cécile Bruyère, première abbesse de Sainte-Cécile de Solesmes, d'accueillir leurs filles à l'alumnat tenu par les moniales, alors en exil en Angleterre. Finalement, trois d'entre elles entrent au noviciat de Sainte-Cécile : Adélaïde, qui devient **Sœur Marie-Bénédicte**, en 1908 ; Francisca, qui devient **Sœur Scholastique**, en 1913 ; et enfin **Maria-Antonia**, qui garde son nom, en 1919.

On comprend dès lors pourquoi la Servante de Dieu a connu Solesmes dès sa plus tendre enfance : elle y est venue pour la première fois alors qu'elle avait sept ans. Les quelques mois qu'elle a passé à l'alumnat en 1909 ont laissé une empreinte profonde sur elle. Après la mort de son époux, l'empereur Charles, le 1^{er} avril 1922, Solesmes devient un peu pour elle comme une maison de famille, puisque trois de ses sœurs y sont moniales (sa grand-mère Mère Adélaïde de Bragance est décédée en 1909).

Assez rapidement, l'appel à s'engager dans l'oblature se fait entendre. Le **21 mars 1925**, fête de saint Benoît, l'impératrice Zita, sa sœur, la princesse Isabelle de Bourbon, et leur mère, la duchesse Antonía de Parme, reçoivent le scapulaire qui marque leur **entrée au noviciat**. La cérémonie a lieu dans la résidence d'exil de l'impératrice, à Lekeitio, au Pays basque espagnol.

Le 6 avril 1926 (mardi de Pâques), la duchesse Antonía et la princesse Isabelle font leur promesse d'oblates à Saint-Pierre de Solesmes, en l'absence de l'impératrice, sans doute retenue à Lekeitio par ses enfants.

VII. L'oblature de l'impératrice

C'est le lundi de Pentecôte de la même année (**24 mai**) que l'impératrice prononce sa promesse d'oblature de Saint-Pierre de Solesmes, en l'église abbatiale de Sainte-Cécile, devant

le Père Abbé Dom Germain Cozien. Elle est arrivée à Solesmes le 10 mai avec six de ses enfants. Ceux-ci étant repartis le 17 mai, à l'exception de l'archiduchesse Adélaïde, Zita et cette dernière s'installent en clôture à Sainte-Cécile. Je laisse maintenant la parole à la chronique de Sainte-Cécile qui a relaté l'événement avec moult détails :

« Pour sa Majesté, en silencieuse retraite, on l'aperçoit à peine en dehors des offices et des récréations qu'elle veut bien partager avec la Communauté, les animant de son esprit et de son joyeux caractère. On a un vrai plaisir à la faire causer sur les souvenirs d'antan, sur ses enfants, sur les événements contemporains qu'elle suit avec une si haute et si surnaturelle intelligence. Nous admirons toujours davantage cette âme virile, pleine de vaillance, de foi vivante, dont la sainteté aimable et attrayante semble planer au-dessus des misères de ce monde [...].

Nous sommes heureuses de passer avec elle les fêtes de la Pentecôte, pleines toujours de tant de grâces, et nous les demandons abondantes sur celle qui a une si lourde charge à porter en chantant à Complies le *Veni Creator* car c'est le lendemain qu'elle doit émettre la profession d'Oblate.

Le Père Abbé sachant le plaisir qu'il ferait, avait proposé de la recevoir à Sainte-Cécile, dans la chapelle de la Sainte Vierge ; les oblations devant se faire sur les marches de l'autel. L'église avait encore sa parure rouge, toute royale. A midi, alors que le public venu pour entendre la messe, se fût retiré, Sa Majesté franchit donc la porte de clôture et se rendit dans l'église extérieure accompagnée de Son Altesse Royale le Prince Sixte, venu, dit-il à sa sœur, « pour être son témoin ». Elle était en noir comme à son ordinaire, gracieusement enveloppée dans une grande mantille, et alla aussitôt s'agenouiller devant l'autel où l'attendait le Père Abbé.

Sa charte en parchemin, portant ses armes et celles de Saint-Pierre lui fut remise par un cérémoniaire ; Sa Majesté la lut d'une voix si nette que nous n'en perdîmes pas un mot : *Ego soror Zita, Benedicta, Francisca, Imperatrix Austriae et Regina Hungariae, me offero Deo omnipotenti...* [Moi, sœur Zita, Bénédicte, Françoise, impératrice d'Autriche et reine de Hongrie, je m'offre à Dieu Tout-Puissant...] Elle récita de même son *Suscipe*, baisa les reliques de saint Benoît dans leur beau reliquaire d'argent, et s'inclina pour recevoir toutes les bénédictions qui accompagnent l'entrée dans l'Ordre. On sentait dans cette cérémonie, si simple en apparence, une pleine et entière donation qui la rendait vraiment solennelle.

Sans doute, ce n'était pas la première fois que des souverains de sa race se donnaient à Dieu, le Père Abbé nomma dans la liste des saints oblats : *Sancti Henrici Imperatoris*, mais sur quelles épaules si jeunes [Zita a 34 ans] la Providence avait-elle pu jamais accumuler, sans qu'elles fléchissent, de telles extrémités de revers, d'abandon, de responsabilités ? [...]

Dès qu'elle vit la cérémonie achevée, l'Archiduchesse Adélaïde se hâta vers la porte de clôture pour l'ouvrir elle-même à sa Mère, comme elle l'avait fait pour la sortie ; Madame [l'Abbesse] s'y rendit aussi pour recevoir la royale oblate et la conduisit dans sa chambre tout ornée des plus jolies fleurs, selon l'usage monastique. [...] Une superbe gerbe de roses envoyée par le Comte de Pontavis, maire de Solesmes, tenait tout un angle de l'appartement. Sur deux chevalets, tendus de rouge, les portraits encadrés de dom Guéranger et de Madame Cécile

Bruyère, cadeau de Notre Mère, étaient entourés de textes qui disaient à la nouvelle professe leurs souhaits de bienvenue dans leur famille religieuse [...].

Une grande banderole dominant le tout portait le beau répons de la réception des Impératrices que nous aurions tant aimé à pouvoir lui chanter : *Ista est speciosa...*

La plupart de ces textes étaient pris dans l'Écriture ou dans la liturgie qui se prêtent si bien à exprimer tous les sentiments que nos pauvres paroles ne savent dire. Sur la commode, des portraits de famille rappelaient tous ceux qui avaient droit à être à cette fête : l'Empereur Charles d'abord avec son fils dans ses bras, et une parole de l'Écclésiastique qui ne pouvait mieux rendre l'impression que nous avait faite le jeune Empereur : « Qu'un tel père vienne à disparaître, c'est comme s'il n'était pas mort, car il laisse après lui quelqu'un qui lui ressemble. Pendant sa vie, voir son fils était sa joie ; au moment de mourir, il n'aura pas de regret. Il laisse quelqu'un pour le venger de ses ennemis, et rendre à ses amis leurs bienfaits » [Si 30, 4-6].

Le groupe des enfants avec : « Couronne des vieillards, leurs petits-enfants ! Fierté des fils, leur père ! » [Pr 17, 6]. Cette couronne vivante, on aurait aimé à la voir aujourd'hui auprès de l'Impératrice ; tous les petits cœurs au moins y étaient bien : « Quel bonheur, Maman va se faire religieuse », avait dit l'Archiduc Robert à l'annonce de l'oblation. – Puis la photographie de la Duchesse de Parme, et de Mère Adélaïde de Bragança qui bien sûr devait tressaillir de joie [...].

L'Impératrice se montra touchée de tout et remercia avec sa délicatesse accoutumée [...].

Le mardi, afin que rien ne manquât à son séjour à Solesmes, Sa Majesté put voir un moment le vénéré Père Abbé Dom Delatte pour lequel elle garde une affection qui est bien partagée. – Ce fut le mercredi après la Messe conventuelle que nos hôtes nous firent leurs adieux en voulant embrasser tout le monde réuni sous le Cloître ».

La **charte de profession** de l'impératrice est conservée dans les archives de Saint-Pierre. Comme le disait la chronique de Sainte-Cécile, on y voit le blason de l'abbaye Saint-Pierre, et dans la lettre E du mot Ego, moi, les armoiries de l'impératrice, à savoir celles de l'empereur Charles à gauche, celle des Bourbons à droite, surmontées de la couronne impériale.

On peut y lire, écrit de la main de l'impératrice, à l'exception de la première ligne, calligraphiée par une moniale, le texte de la promesse d'oblat, dont la traduction française est la suivante : « Au nom de Notre Seigneur Jésus Christ. Amen. Moi, Sœur Zita, Bénédicte, Françoise, impératrice d'Autriche et reine de Hongrie, je m'offre à Dieu Tout-Puissant, à la bienheureuse Vierge Marie et à notre Père saint Benoît, pour le monastère de Saint-Pierre de Solesmes, et je promets la conversion de mes mœurs selon l'esprit de la Règle du même saint Benoît, conformément aux statuts des oblats, devant Dieu et tous ses saints. Fait à Solesmes le 24 mai 1926. Signé : Sœur Zita Bénédicte Françoise ».

Conclusion

C'est ainsi que l'impératrice Zita devint oblate de Saint-Pierre. Il resterait à montrer comment elle a mis en œuvre la Règle de saint Benoît tout en vivant dans le monde, comme sa promesse

d'oblature l'y engageait. Dom Dupont a donné en 2015 une conférence sur ce thème, lors de l'Assemblée générale de cette association. Je voudrais simplement dire que, pour Dom Guéranger, l'essentiel était que les oblats participent à la prière liturgique avec les moines et les moniales. L'impératrice Zita a très généreusement accompli ce à quoi elle s'était engagée puisque, à part quelques périodes où elle en a été empêchée par la maladie ou par l'exil, elle est venue à Solesmes tous les ans tout au long de sa vie, parfois jusqu'à trois ou quatre fois par an.

Son cœur était à Solesmes comme le montre ce petit récit qu'elle fait à ses sœurs moniales dans une lettre qui date de janvier 1925 : « Que vais-je vous raconter ? Ah, oui, je me suis faite un cadeau de Noël à moi-même, et hélas, ce cadeau est depuis ce temps l'occasion de fautes sur fautes, c'est la pierre d'achoppement qui me fait trébucher sans cesse. Vous me direz : jette-le. C'est plus facile à dire qu'à faire, je ne puis résister au mal. Savez-vous ce que c'est ? Jamais vous ne devinerez la proche occasion de ma damnation : c'est « La Vie de Dom Guéranger ». Depuis que j'ai ce livre, finie les lettres à écrire, fini les différents écrits urgents étalés sur ma table et que je dois finir, le comte Westphalen s'arrache les cheveux parce que je lui fais dire de venir à une autre heure avec son immense paquet de paperasses, les enfants doivent dormir plus longtemps pour me laisser quelques minutes de plus à mon livre. Et tous le temps que je lis ma conscience fait du potin pour me dire : Dom Guéranger n'aurait pas agi exactement comme cela, et moi je lui réponds : c'est qu'il n'avait pas sa Vie à lire ! Maintenant je suis aux dernières pages du premier volume et j'ai pris la ferme résolution de ne lire le second qu'un coupant les pages à fur et à mesure, car, comme je perds éternellement mes coupe-papiers, j'espère que mon ange gardien me les emportera toujours à temps. Maintenant cela suffit, j'ai assez papoté, je vous embrasse toutes les trois de tout mon cœur très tendrement ».



Acte d'oblature de la Servante de Dieu Zita, 24 mai 1926